

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 16333 du 2 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ1512153S

Le commandant de la garde républicaine,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 30580 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424008S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2015:

Vanhoed , Christophe	Nigend : 132 091	Numéro de livret de solde : 5 295 294
-----------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2015:

Pelot , Coralie	Nigend : 300 121	Numéro de livret de solde : 8 090 007
Hintzy , Jean-Charles	Nigend : 311 461	Numéro de livret de solde : 8 092 294

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juillet 2015.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,*
D. STRIEBIG